

Motion DHG de la liste SNES-FSU et sympathisants
Lycée Ampère
CA n°3 du 13 février 2020

Dans un tweet en date du 16 janvier 2020, le Recteur de l'Académie de Lyon annonce une « *belle rentrée 2020 en perspective dans l'académie* » et se félicite d' « *une carte des formations enrichie au lycée* » pour la rentrée prochaine. Quand on connaît la réalité des dotations reçues par les établissements on pourrait croire à un mauvais gag ou que le compte Twitter du Recteur a été piraté, mais il n'en est rien. Ce tweet est révélateur de l'écart permanent que vit la communauté éducative entre les discours officiels et la réalité sur le terrain. Le fossé entre le ministère, le rectorat et les enseignants a rarement été aussi profond. Le corps enseignant ne supporte plus le déni de réalité et le mensonge institutionnalisé.

Au lycée Ampère, toute la diversité de l'offre de formation est menacée avec la mise en place de la réforme du lycée qui est une arme redoutable contre les options. Les LV3 sont en sursis constant et les évolutions dans l'affectation des élèves au lycée décidées par l'Inspection Académique n'arrangent pas les choses. De plus, la trop faible dotation transmise par le Rectorat va faire disparaître de nombreux dispositifs qui avaient été mis en place pour mieux accompagner les élèves et enrichir l'offre du lycée. Le module d'approfondissement d'espagnol ne pourra plus se faire l'an prochain, l'AP PP en Seconde ne serait plus finançable, les 2h de sport adapté à l'heure des grands discours sur l'école inclusive passent à la trappe, le module d'approfondissement et de professionnalisation en BTS CG, pourtant soutenu par l'Inspection Pédagogique Régionale ne peut être renouvelé. Sans parler des effectifs qui vont encore augmenter dans nombre de disciplines. C'est le quotidien des élèves et des professeurs qui va encore se dégrader.

La perte de 61h dans la dotation prévue pour la rentrée prochaine, c'est-à-dire une perte bien supérieure à ce que représente la fermeture d'une Seconde qui a été actée, s'ajoute aux 77h perdues l'an dernier. En quelques années, ce sont plus de 200h qui ont disparu. Avec une dotation de 1916h, le lycée Ampère a un des ratios Heures/Élèves les plus faibles du département du Rhône. Cette réalité fait que l'autonomie de l'établissement n'a plus vraiment de sens et ne sert que de prétexte pour que les équipes pédagogiques gèrent la pénurie. La dotation transmise par le Rectorat permettra même pas à l'établissement de mettre en place les horaires réglementaires et ne permettra pas d'offrir des conditions d'étude et de travail satisfaisantes. Non seulement les enseignants se demandent comment ils vont pouvoir boucler les programmes mais ils se demandent aussi comment ils vont pouvoir simplement mettre en œuvre les programmes. Un exemple : en mathématiques, l'enseignement de spécialité prévoit des heures d'informatique qui ne sont pas réalisables avec les effectifs prévus en raison de la faiblesse de la dotation. Un autre, en anglais en Première et Terminale STMG, comment faire travailler en une seule heure de cours les 5 compétences en vue des épreuves de baccalauréat étant donné que la deuxième heure de cours est consacrée à l'ETLV ?

La répartition proposée par la direction ne peut, dans ce contexte être satisfaisante. En Terminale, une autre répartition des heures de spécialité en physique a été suggérée, à l'initiative de l'équipe afin de pouvoir récupérer quelques précieuses heures. La direction s'interroge sur cette demande en raison de contraintes réelles d'emploi du temps et de locaux. Il est à déplorer que les considérations pédagogiques ne puissent plus être la priorité. Nous ne pouvons le cautionner.

C'est pourquoi, les membres de la liste SNES-FSU et sympathisants appellent les représentants du CA à voter contre afin de permettre l'ouverture d'un dialogue avec l'Inspection Académique, via une demande d'audience, pour obtenir plus de moyens qui rendront possible une meilleure répartition.